



SÉNÉ  
Golfe du  
Morbihan  
Mor Bihan

# MAISON DES HABITANTS CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ



Centres  
Sociaux



2021-2022

*Un espace de vie, de rencontres et d'échanges,  
Un équipement socioculturel, des services  
et animations... **pour tous !***

## Le mot de l'élue

« Après une année complexe compte tenu de la crise sanitaire, mais toujours "connectée" grâce à l'équipe de la Maison des Habitants, nous nous apprêtons à revivre ensemble de très bons moments. Profitons des multiples activités proposées dans les nouveaux programmes, qui nous l'espérons, pourront être effectifs sans trop de contraintes.

En attendant les premières pierres du **futur bâtiment**, découvrons les **nouveaux services et activités** comme l'accompagnement à la scolarité et le jardin partagé, mais poussons aussi la porte de la Maison des Habitants pour discuter, proposer de nouvelles idées, ou tout simplement s'informer.

L'arrivée d'un nouvel agent chargé de la **mobilisation citoyenne** sera l'occasion de continuer les actions au-delà du centre social. D'ailleurs, la Maison des Habitants ira cette année à la rencontre de tous les Sinagots dans les différents quartiers de notre belle commune. »

Isabelle Dupas, adjointe en charge des solidarités.

## La Maison des Habitants... c'est quoi ?

- ▶ C'est un centre social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné. Il propose des services et activités dans les domaines du social, de l'accompagnement à la solarité, de la culture et des loisirs.
- ▶ C'est un lieu d'accueil, de rencontres, d'information et d'initiatives ouvert à tous.
- ▶ Un programme d'animations

collectives y est porté et élaboré par les habitants bénévoles et l'équipe du centre social, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs.

► Le centre social est un espace de solidarité et de citoyenneté pour la participation et l'expression de tous. Il lutte contre l'exclusion, œuvre pour créer du lien entre les habitants et les encourage à porter des projets.



## *Pour qui ?*

► Pour tous les habitants du territoire, quels que soient leur origine, leur statut, leur âge.



## L'espace accueil

► L'équipe, composée de Yann Pothier, directeur, Renaud Brevet, référent familles, et Frédérique Guédo, chargée d'accueil social, est présente pour vous renseigner sur les services proposés par le centre social, le fonctionnement du lieu, le programme d'animations et les projets. Une personne chargée de l'animation et de la participation citoyenne rejoindra l'équipe au cours de l'année.

► A disposition, de l'actualité locale et de la documentation sur différents services et thématiques liés à la vie quotidienne ou familiale.

► Un poste informatique avec un accès à internet : « Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques ».



## Les services de la Maison des Habitants

► Un relais vers les partenaires : « Sur ce territoire en constante évolution, le centre social œuvre à développer de nouvelles synergies et des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux. La Maison des Habitants travaille également avec l'ensemble des services de la collectivité et développe des actions avec le CCAS, le service Culture et la médiathèque ou encore le service Enfance-Jeunesse.

► Des informations sur la vie quotidienne : pour toutes vos questions (budget, accès aux droits, loisirs et vacances...), Renaud Brevet, conseiller en économie sociale et familiale, est à votre écoute en toute confidentialité (sur RDV).

► Une permanence d'une assistante sociale du Département **tous les lundis de 14h à 17h**, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.

► L'espace **Emploi-Formation tous les lundis de 14h à 17h** (sur RDV), pour des informations sur vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.

► Une permanence de l'UFC-Que Choisir : un bénévole de l'association est présent **tous les vendredis matin de 11h à 12h** (sauf vacances scolaires) pour de l'information gratuite.



# Un programme d'activités pour tous !

Des activités régulières rythment  
le planning d'activités du centre social :

## ► **Café Bavard**

Tous les mardis matin de 9h30 à 11h, un temps convivial et de rencontre entre habitants autour d'un café. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos préoccupations. « Le centre social fournit le thé et le café, chacun peut apporter une spécialité à faire découvrir aux autres ! ».

► Le centre social participe à la vie de la commune en s'associant avec habitants et associations pour organiser manifestations et évènements festifs !

**Nocturnes estivales, animations mobilité, actions écocitoyennes...**

► Répétitions de spectacles et ateliers avec le **centre culturel Grain de Sel**.

► **Ateliers Couture**, un mardi sur deux et un mercredi par mois de 14h à 16h.

► Ateliers autour du **chant**, un vendredi sur deux de 14h30 à 16h30.



## ► **Balades & randonnées**

Pratiquez une activité physique tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée un vendredi sur deux.



## En famille



► **Ateliers Cuisine** «fait maison» : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, un jeudi sur deux de 9h45 à 14h !

► **Ateliers Tandem** avec l'IME du Bois de Lisa : un jeune et un adulte concoctent ensemble un des plats du menu et partagent un repas convivial. Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.

► Des **ateliers créatifs parents-enfants** : le mercredi (matin ou après-midi) en fonction du programme mensuel, partagez un moment privilégié en famille autour de la réalisation d'objets de loisirs créatifs ou d'une pratique artistique.

► Des **sorties organisées** : pendant les vacances scolaires, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, allez voir ensemble des spectacles...

► Des **après-midis et soirées jeux en famille**.

► Le **Café des parents**, un rendez-vous convivial d'échanges et d'information à imaginer par et pour les parents.

► **Jeux de société, expos, concours photos...**  
À vos idées pour enrichir ce programme !



# Quoi de neuf en 2021-2022 ?

## De nouveaux services : *Accompagnement à la scolarité*

Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** est un dispositif pour favoriser l'épanouissement de votre enfant et participer à sa réussite scolaire.

La Maison des Habitants propose un temps d'accueil après l'école autour de l'aide aux devoirs et de l'ouverture culturelle. Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, ce dispositif s'adresse aux enfants de primaire et collège (horaires et jours en fonction de l'âge de votre enfant).

Renseignements et inscriptions auprès du Référent familles. Gratuit.







## De nouveaux projets : Jardin partagé

Proposée par la Maison des Habitants, cette création collective implique tant les habitants du quartier que les futurs usagers du centre social. Ce sont d'ailleurs des riverains référents et des bénévoles qui assurent la gestion du lieu. La Maison des Habitants y coordonne des actions et projets développés par différents services de la commune et partenaires.

Ce jardin est à la fois :

- un lieu ouvert sur la ville, pour favoriser le lien, la mixité sociale, générationnelle et culturelle ;
  - un espace d'échanges de savoirs ;
  - un terrain d'expérimentation pour une culture responsable ;
  - un outil pédagogique à destination des enfants ;
  - un lieu de détente, de convivialité et d'échanges ouvert à tous.
- Contactez l'équipe de la Maison des Habitants pour plus d'infos !

## Mobilisation citoyenne

La Maison des Habitants accompagne vos initiatives citoyennes !

Venez rencontrer l'équipe pour parler de votre projet.

- Un professionnel coordonne les différentes initiatives sur la commune et peut vous épauler :
- Montage de projets et soutien dans la réalisation d'actions concrètes ;
  - Visites de terrain pour s'inspirer d'exemples ;
  - Organisation d'événements et d'actions de sensibilisation (projections/débats, journées autour du jardin, ramassage de déchets...)

# Grilles tarifaires

## Adhésion Familles

Conformément au règlement de la Maison des Habitants, les usagers versent :

- Une adhésion annuelle « Famille »\* par foyer fiscal selon le quotient familial ;
- Une participation financière par personne à certaines activités et événements ponctuels et/ou cycliques (sorties avec ou sans droit d'entrée, activités avec intervenant rémunéré, etc.).

\* Elle donne accès à l'ensemble des activités proposées sans intervenant extérieur rémunéré.

Adhésion annuelle Famille		
Quotient familial CAF		B Forfait annuel « foyer » du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022
≤ à 600 €	n° : 1	10 €
De 601€ à 790€	n° : 2	11 €
de 791€ à 1020€	n° : 3	12 €
De 1021€ à 1210€	n° : 4	13 €
De 1211€ à 1440€	n° : 5	15 €
De 1441€ à 1610€	n° : 6	17 €
≥ à 1611 €	n° : 7	20 €
Extérieur	n° : 18	30 €

Tarif C1 : 10 €  
Forfait annuel  
spécifique pour le  
bénévole impliqué  
dans une ou plusieurs  
activités et ayant  
signé une convention  
d'engagement  
réciproque avec le  
CCAS.

## Tarifs activités / événements ponctuels et/ou cycliques



Tarifs sortie extérieure / personne*				
Quotient familial CAF		C	D	E
		D < 50 km A/R	50 > D > 100 km A/R	D > 100 km A/R
≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	0,50 €	1,00 €	1,50 €
De 601 € à 1020 €	n° : 2	1,00 €	1,50 €	2,00 €
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	1,50 €	2,00 €	3,00 €
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	3,00 €	4,00 €	5,00 €

\*Possibilité de se joindre au groupe par ses propres moyens sur certaines sorties extérieures.

Droits d'entrée activité avec intervenant extérieur / personne*				
Quotient familial CAF		F	G	
		≤ à 600 € Bénévole	n° : 1	1,00 €
De 601 € à 1020 €	n° : 2	2,00 €		
De 1021 € à 1610 €	n° : 3	3,00 €		
≥ à 1611 € Non-adhérent	n° : 4	4,00 €		

\*Lors des sorties où il faut s'acquitter d'un droit d'entrée (musée, parc à thème), il vient s'ajouter au tarif ci-dessus.

Lorsque la Maison des Habitants fait appel à un prestataire extérieur rémunéré pour animer une activité, un atelier, il est proposé qu'une participation financière par demi-journée d'activité soit demandée.

➤ En cas de désistement pour une sortie ou un atelier, le remboursement sera possible sur présentation d'un certificat médical ou de décès dans la famille.

# MAISON DES HABITANTS CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ

Cœur de Pouffanc

4 bis allée Marion du Fauoët  
56860 Séné

02 97 66 17 78

maisondeshabitants@sene.bzh

## HORAIRES :

Du lundi au vendredi,  
9h-12h et 13h30-17h30.  
Fermé le lundi matin.

Ateliers et sorties  
sur inscription (nombre  
de places limitées).

► L'actualité du centre social  
et le programme mensuel des  
animations sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh).



Nous sommes sur Facebook !



Retrouvez-nous dans le nouveau quartier Cœur  
de Pouffanc, en retrait de la route de Nantes,  
tout près du groupe scolaire Guyomard.

